

SHARES TO WIN 2025 : à vos marques...

Le dispositif Shares To Win est reconduit en 2025. Il s'inscrit pleinement dans la volonté de partager la création de valeur chère à la **CFE-CGC**. La **CFE-CGC** salue cette initiative comme une avancée vers un modèle plus équitable de partage de la valeur. Toutefois, nous restons vigilants quant à l'équilibre entre rémunération, investissements et actionariat. La **CFE-CGC** a milité afin de développer à la fois le nombre et le poids des actionnaires salariés.

L'abondement est renforcé sur les plus petits montants, une mesure que la **CFE-CGC** soutient car elle favorise l'équité et permet à tous de profiter du dispositif.



AVANTAGES:

- Un abondement jusqu'à 1000€ bruts
- Une décote de 20% sur le prix de référence de l'action



POUR TOUS LES SALAIRES:

- Avec 3 mois d'ancienneté (consécutifs ou non entre le 01/01/24 et le 29/09/25)
- Avec un contrat de travail au 29/09/25



CONTREPARTIES:

- Investissement bloqué jusqu'au 01/06/2030, sauf cas de sortie anticipée
- L'investissement n'est pas garantie



Deux tranches d'abondement brut:

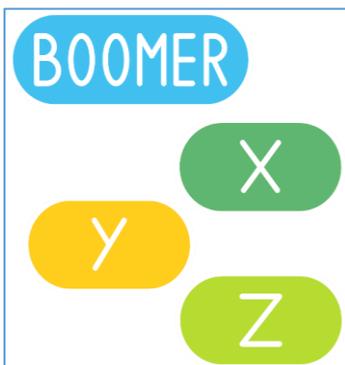
- 200% pour un apport jusqu'à 200€
- 100% pour un apport de 200€ à 800€

Soit un abondement de 1000€ maxi



- **16 juillet:** Communication aux salariés
- **29 août:** Fixation du prix de souscription
- **du 3 au 29 septembre:** Souscription

DAEC : renouvellement des générations, construire l'entreprise de demain



Depuis la mise en œuvre du DAEC, nous avons constaté, comme vous, des départs massifs (congés mobilités, seniors...). Cette politique a fragilisé des secteurs essentiels de Stellantis, laissant des traces profondes chez les salariés restants.

La **CFE-CGC** déplore l'absence de vision prospective sur l'évolution des emplois et des compétences. L'accord de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels, signé par la **CFE-CGC**, doit devenir un outil vivant au service de tous, et non une simple formalité légale.

Nous alertons depuis longtemps sur la perte de compétences internes et la dégradation des conditions de travail, notamment sur des sites comme Douvrin, où règnent incertitude et angoisse.

La **CFE-CGC** demande :

-  l'ouverture urgente de nouvelles négociations,
-  la relance de recrutements ciblés,
-  la reconnaissance des besoins de toutes les catégories professionnelles.

STELLANTIS CLUB : encore des blocages

Le dernier bilan montre un retard préoccupant en France sur les ventes de véhicules collaborateurs :
⇒ seulement 2 000 livraisons à fin mai pour un objectif de 8 000 en 2025.

La France reste loin derrière l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie.

Pour la **CFE-CGC**, cette situation perdurera tant que :

-  les véhicules sous contrats LLD de 48 mois depuis 2022,
 -  le manque d'aide à la revente des modèles PureTech,
 -  et la complexité administrative,
- ne seront pas traités efficacement.